JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE



Date de génération de ce justificatif : 28/10/2025 Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

MP CONSEIL BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE – Constitution de société

Référence: L020037

Départements de publication : Morbihan Annonce légale publiée le 23 juin 2023 sur paysan-breton.fr Evènement(s) : Constitution de société

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09.06.2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SAS Dénomination sociale : MP CONSEIL BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE Siège social : 2 rue Pierre et Marie Curie – 56000 VANNES Objet social : L'assistance à la maitrise d'ouvrage de projets privés et publics et la programmation architecturale et technique de projets publics et privés ; La participation de la Société à toute convention de trésorerie intra-groupe le cas échéant, et de manière générale la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous dons de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital : 1.000 € Président : La société MP CONSEIL, SARL au capital de 100.000 €, immatriculée au RCS de Strasbourg sous le numéro 401 765 342, représentée par M. Vincent PUTHIOT demeurant 9a Chemin des prairies - 67500 HAGUENAU. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque action donne droit à une voix au moins. Immatriculation au RCS de VANNES.

Consulter cette annonce en ligne

